

La justice administrative recrute

Rejoignez-nous !

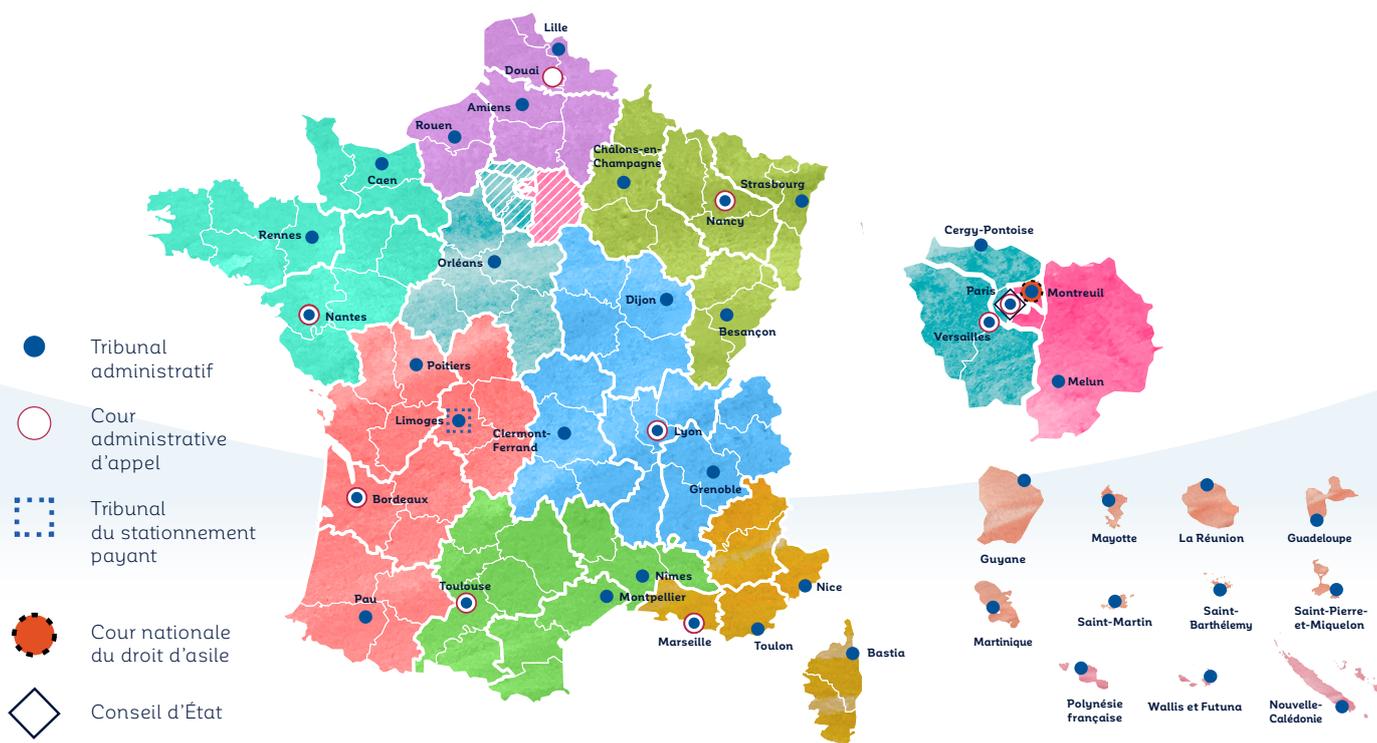


Qui sommes-nous ?

La **justice administrative** assure un rôle essentiel pour garantir le respect de l'État de droit et des libertés fondamentales des citoyens.

Chaque jour, le **Conseil d'État**, les **cours administratives d'appel**, les **tribunaux administratifs**, la **Cour nationale du droit d'asile** et le **tribunal du stationnement payant** jugent les conflits entre les citoyens et l'administration dans des domaines aussi variés que les droits sociaux, l'environnement, la santé, la sécurité, le numérique, la protection de la biodiversité, etc.

Plus de 4 200 personnes travaillent dans les juridictions administratives sur l'ensemble du territoire, en France métropolitaine et dans les outre-mer. Elles assurent au quotidien **l'accessibilité** et le **bon fonctionnement** de la justice pour tous les citoyens.



Pour tout savoir sur la justice administrative :
rendez-vous sur notre site pédagogique !
<https://tout-savoir.justice-administrative.fr>
(rubrique *La justice administrative, comment ça marche ?*)



Près de **60 métiers** sur **tout le territoire**

Tout au long de l'année, de nouveaux talents sont recrutés sur une diversité de métiers qui font vivre la justice administrative !

- **Les magistrates et magistrats** (rapporteuses et rapporteurs, rapporteuses et rapporteurs publics, juges) analysent la demande du citoyen sous l'angle juridique et rendent une décision de justice. Les « aides à la décision » sont associés à leur travail et leur apportent une aide quotidienne.
- **Les greffières et greffiers en chef, les greffières et greffiers** ainsi que **les agentes et agents de greffe** aident les citoyens dans le dépôt de leurs recours et accompagnent les affaires à chaque étape, jusqu'au rendu de la décision.
- **Les agentes, agents administratifs et techniques** (gestionnaires budgétaires, secrétaires d'audience, documentalistes, techniciennes et techniciens informatiques, chargées et chargés d'accueil) assurent le fonctionnement quotidien des juridictions.



Les **métiers** de la **juridiction administrative**

- **Magistrat/Magistrate**
- **Aides à la décision de justice**
- **Agent/Agente administrative et technique**
- **Greffier/Greffière en chef**
- **Greffier/Greffière**
- **Agent/Agente de greffe**

Nous rejoindre, c'est faire le choix d'un **collectif de travail engagé**

En nous rejoignant, vous développerez vos compétences et évoluerez professionnellement grâce à une large offre de formations et des opportunités de mobilités, géographique comme fonctionnelle.

Vous partagerez non seulement les valeurs propres à la fonction publique mais aussi celles de l'institution en matière d'égalité, de diversité, d'égalité des chances, de transition écologique.

La justice administrative **recrute** près de **600 personnes par an**

Quel que soit votre niveau d'études et d'expériences,
que vous soyez contractuelle ou contractuel, titulaire,
avec une expertise « métiers » ou juridique :
rejoignez-nous !



**DÉCOUVREZ
NOS OFFRES D'EMPLOI
SUR LES SITES INTERNET DES
TRIBUNAUX ADMINISTRATIFS
ET DES COURS ADMINISTRATIVES
D'APPEL, RUBRIQUE « NOUS
REJOINDRE » ET SUR**

[CHOISIRLESERVICEPUBLIC.GOUV.FR](https://www.choisirleservicepublic.gouv.fr)

POUR
LES FONCTIONS DE GREFFE



POUR
LES AUTRES MÉTIERS



[CHOISIRLESERVICEPUBLIC.GOUV.FR](https://www.choisirleservicepublic.gouv.fr)